Émetteurs : Paul PITIOT – Xavier MOULY

PROJET 2ème année 3IL Rodez

La société EASYDEV (que vous représentez) vient d’être contactée par le chef d’une entreprise d’auto-école spécialisée dans la formation au permis de conduire voiture. ”

1. Préambule

Ce projet constitue la continuité, en termes d’évolutions à la fois techniques et de performances, du projet réalisé en module RAD lors de la première année en école d’ingénieur 3IL.

1. Cahier DES charges

Le cahier des charges est issu d’une interview avec le client, entreprise d’auto école, ci-dessous.

**Interview :**

**- Quels sont vos clients ?**

- Principalement des jeunes personnes qui souhaitent se préparer au permis B, le permis voiture.

**- Et le permis moto ?**

- Non, nous souhaitons rester spécialisé dans le permis voiture uniquement, et nous possédons pour cela 7 véhicules ; nous espérons en acquérir rapidement un huitième.

**- Il y a actuellement 7 moniteurs dans votre entreprise ?**

- C’est exact. La huitième voiture sera une voiture de réserve, pour permettre d’assurer toutes les leçons même en cas de panne d’un véhicule.

**- Quelles sont vos marques de véhicules ?**

- Nous achetons des voitures de différentes marques : Peugeot, Renault, …. et de différents modèles, ceci en fonction des prix du marché et parfois en fonction des goûts des moniteurs. Bien entendu, nous avons des véhicules identiques. En ce moment c’est la mode des C3.

**- Chaque moniteur possède-t-il sa voiture ?**

- Oui . Enfin il n’en est pas le propriétaire, mais une voiture lui est attribuée et il en est responsable dès la date d’achat ou dès l’arrivée du moniteur dans l’entreprise.

**- Qui sera responsable de la voiture de réserve ?**

- La secrétaire de l’entreprise. C’est elle qui sera chargée d’enregistrer le kilométrage de la voiture tous les matins comme le font les moniteurs pour leur voiture.

**- Et vous savez toujours distinguer les véhicules les uns des autres ?**

- Ils n’ont pas la même immatriculation ! En plus nous leur donnons un numéro.

**- Pourquoi vos voitures sont-elles toutes de la même couleur ?**

- C’est notre franchiseur qui nous l’impose.

**- Vous impose-t-il d’autres choses ?**

- Oui tous les documents commerciaux ainsi que ceux remis aux élèves nous les lui achetons chaque début de trimestre. Ils sont de très bonne qualité. C’est la secrétaire qui se charge de passer les commandes.

**- Il nous faudra alors prendre en compte tout cela dans le logiciel à réaliser ?**

- Non un simple coup de téléphone suffit. Les documents et la facture nous arrivent dès le surlendemain.

**- Revenons aux moniteurs ….**

- Ce sont des salariés de l’entreprise. En plus des informations classiques comme leur nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, nous gérons aussi un surnom pour les distinguer : Jojo est le plus jeune, Riton le plus ancien.

**- Ce sont des surnoms donnés entre-vous ?**

- Nos clients les connaissent aussi et les utilisent pour désigner leur moniteur.

**- Il s n’ont qu’un seul moniteur pendant tout leur apprentissage ?**

- Oui. Au moment de l’inscription notre secrétaire, très psychologue fait l’association Moniteur - Elève qui lui semble la mieux adaptée.

Par exemple les 16-17 ans passent bien avec Jojo.

**- C’est bien jeune ?**

- Oui nous formons beaucoup à la conduite accompagnée mais il nous arrive de former des personnes de 60 ans.

En fait, il suffit d’avoir 16 ans révolus pour pouvoir suivre des leçons de conduite.

**- Et pour les leçons de code ?**

- Je ne connais pas très bien le règlement à ce sujet mais c’est sans importance.

Pour le code nous avons un planning hebdomadaire, les élèves viennent autant de fois qu’ils veulent. Même s’ils n’ont pas encore 16 ans ils peuvent venir ; Par contre, ils ne peuvent pas se présenter à l’épreuve avant leur date anniversaire.

**- Qui assure les leçons de code ?**

- C’est encore notre secrétaire, en fait mon épouse Nini. Vous savez c’est une entreprise familiale. J’en suis le responsable mais je suis aussi l’un des moniteurs.

**- Et comment vous surnomme-t-on ?**

- C’est moi Riton.

**- Pour les leçons de code, il n’y a donc rien à prévoir ?**

- Oui, le planning des leçons est remis aux élèves au moment de l’inscription.

Nous leur remettons aussi le planning des leçons de conduite qui est bien sur personnalisé.

**- C’est de cela dont il faut parler maintenant. Comment se passent les inscriptions ?**

- Lorsqu’un client viens nous voir la première fois, nous déterminons avec lui ses besoins et lui proposons la formule qui nous semble la mieux adaptée. Cela sert de devis.

**- Vous avez plusieurs formules ?**

- A ce jour 3.et nous souhaitons, grâce à l’informatique, pouvoir en proposer d’autres.

La première correspond à un forfait inscription de 400 euros permettant de suivre les leçons de code à volonté et le client paye chaque leçon de conduite 40 euros (au 1/11/2008).

Le deuxième correspond à un forfait inscription de 1100 euros comprenant en plus 20 leçons de conduites.

Le troisième correspond à un forfait de 1300 euros mais comprend 30 leçons de conduites.

Pour les formules 2 et 3 la leçon en sus est payée 35 euros (au 1/11/2008).

Dès que le client donne son accord il doit régler le montant forfaitaire selon la formule retenue. Nous lui remettons alors la facture correspondante, les tickets leçons (formules 2 et 3) ainsi qu’une carte d’inscription pour l’achat éventuel de tickets et l’accès aux leçons de code.

**- Et les plannings des leçons ?**

- Nous l’envoyons une semaine après, le temps de le construire et de le valider avec le moniteur. C’est lui que nous enregistrerons avec le logiciel. Des adaptations seront bien sur possibles par la suite notamment quand il faut déplacer ou rajouter les leçons. Ceci est toujours fait sur demande et avec l’accord de l’élève.

**- Je n’ai pas très bien compris le système des tickets leçons ?**

- A chaque leçon d’une heure, l’élève remet au moniteur un ticket.

Les tickets sont achetés au secrétariat quand le client le désire. Ceci est valable pour les clients de la formule 1, et pour les clients des autres formules quand le forfait n’a pas prévu assez de leçon.

**- Pour les leçons de deux heures ?**

- Ce sont deux leçons d’une heure.

**- Qui détermine qu’un élève a assez de leçons de conduite ?**

- C’est l’élève en accord avec le moniteur. Il informe alors la secrétaire qui procède à l’inscription à l’examen auprès de la préfecture. Il faut bien entendu que l’élève soit en possession du code depuis moins de 2 ans et aie au moins 18 ans.

**- Et pour l’examen de code ?**

- L’élève quand il se sent prêt demande à la secrétaire de l’inscrire auprès de la préfecture.

**- Et si l’élève n’est pas reçu à un examen ?**

- Nous enregistrons le résultat (Echec dans ce cas). Les leçons continuent selon les modalités dont nous avons déjà parlé.

**- Que connaissez de vos élèves ?**

- Leur état civil, leur adresse, leurs coordonnées téléphoniques (domicile, portable, lieu d’étude ou de travail) et bien entendu la formule souscrite et le nombre de leçons de conduite effectuées.

**- Au fait quels sont vos jours d’ouverture ?**

- Nous pouvons donner des leçons tous les jours du lundi au samedi, entre 7 heures et 20 heures.

1. Technologies

* HTML5, PHP, Oracle, Ajax, CSS, Framework de votre choix, JQuery si vous voulez.
* OCI ou ODBC (conseillé pour l’interface PHP / Oracle).

1. Conception

* Développement orientée objet.
* BDD relationnelle (vérifiant les contraintes d’intégrités) optimisée.

1. Livraison

* L’application livrée de façon quelle puisse être généré sur une machine quelconque et utilisée avec les outils 3IL.
* Un rapport contenant :
  + - * Une synthèse de gestion de projet (répartition, planification des tâches, méthodologie utilisée).
      * Une liste des fonctionnalités implémentées , « reste à faire » si tout n’est pas terminé.
      * Un diagramme de classes.
      * Les MCD et MLD relatif à la BDD.
      * Un diagramme de flux.
      * Les cas d’utilisation, tests unitaires, tests, scénarios de validation.
      * Bonnes pratiques mises en œuvre (commentaires, documentation, gestions des erreurs, qualité/norme de codage, conception, réutilisation, modularité, anticipations des évolutions, etc.)
* La livraison des documents et du produit auront lieu lors de la soutenance.

1. Organisation

Le travail sera réalisé en binôme ou trinôme. Chaque membre aura à charge une spécialité constituant le projet, l'organisation au sein de l'équipe vous est propre.

1. PRESENTATION

La présentation de votre travail aura lieu la semaine 20 de l'année 2016 devant un jury. 10mn de présentation, 5mn de questions. Chaque acteur du projet présentera la partie sur l’intéresse.